Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry
Canton Yerres-Brunoy

Nombre de membres composant
Le Conseil municipal 35
Membres en exercice 35
Présents à la séance 32

OBJET :

Convention relative au spectacle de Noël des enfants des agents de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine et de la Commune de Yerres

COMMUNE DE YERRES

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 17 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept novembre, le Conseil municipal de Yerres légalement convoqué le dix novembre deux mille vingt-deux, s'est assemblé salle de l'Orangerie de la Grange au Bois, sous la présidence de M. Olivier CLODONG, Maire.

Etaient présents :
M. Olivier CLODONG, Maire, Mme Nicole LAMOTH, M. Fabrice GAUDUFFE, Mme Gaëlle BOUGEROL, M. Gilles CARBONNET, M. Didier LE COZ, Mme Laëtitia DOROT, M. Jean-Claude LE ROUX, Mme Vannina ETTORI (présente à 19h20, à partir du point n° 3), Adjoints au Maire, M. Nicolas DUPONT-AIGNAN (présent à 19h37 à partir du point n° 5), Mme Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM, M. Alexandre DUMONT, M. Jean-Moïse VENEROSY, Mme Dominique RENONCIAT, M. Jean-Paul REGEASSE, Mme Carole PELLISSON, M. Jean-François CARO, Mme Anne-Laure GUIBERT (présente à 19h18, à partir du point n° 2), M. Gérard BOUTHIER, Mme Emilie SPONVILLE, M. Guy CLUZEL, Mme Victoire REFALO (présente à 19h18, à partir du point n° 2), M. Denis ADAM, Mme Vanessa MAZEAU, M. Cyril MERTENS, Mme Marie-Christine ROBILLARD, M. Rémy PETIT, Mme Fabienne MEURICE, M. Jérôme RITTLING, Mme Claire CHARANSONNET, M. Romain SARRASIN, M. Bernard TARKALI, Conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés :
Mme Jocelyne FALCONNIER donne pouvoir à Mme Nicole LAMOTH
Mme Audrey WACQUIEZ donne pouvoir à M. Fabrice GAUDUFFE
M. Bernard NUSBAUM donne pouvoir à Mme Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul REGEASSE

Reçu en préfecture
le 21/11/2022
Acte Exécutoire sous référence :
91-219106911-20221117-lmc17176H1-DE

YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2022
DELIBERATION N° 2022/11/359

OBJET : **Convention relative au spectacle de Noël des enfants des agents de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine et de la Commune de Yerres**

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT que les années précédentes, la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine (CAVYVS) était chargée du spectacle de Noël des enfants des agents de la CAVYVS et de la Commune de Yerres,

CONSIDERANT que la Commune de Yerres pilotera cette affaire cette année,

CONSIDERANT que la Commune de Yerres organisera la tenue de ce spectacle pour son compte et celui de la Communauté d'Agglomération le mercredi 14 décembre 2022 à 17h, à la salle de spectacles du CEC, sise 2 rue Marc Sangnier à Yerres,

CONSIDERANT qu'il est donc demandé de formaliser les modalités administratives et financières inhérentes à la tenue de ce spectacle par une convention entre les deux parties,

CONSIDERANT que le coût de la tenue de ce spectacle est de 7 938 euros TTC et inclut les concours des techniciens supplémentaires de la SOTHEVY, le personnel d'accueil pour la production, la location de matériel et autres éléments contractuels (catering, transports, hébergement), le prix de cession de la séance, les droits d'auteur et taxes ASTP,

CONSIDERANT que la Commune de Yerres fait son affaire du paiement de cette dépense totale de 7 938 € TTC à la SOTHEVY et que la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine s'engage, une fois le service fait, à procéder au paiement à la Commune de Yerres de sa participation d'un montant de 3 969 euros,

APRES en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission Finances et Affaires générales,

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention correspondante,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention, ainsi que tout document y afférent,

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la Commune.

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Préfecture le **21/11/2022** et de la publication le **21/11/2022**
Le Maire,

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Conseiller départemental,

MAIRIE D'YERRES (ESSONNE) 23

Olivier CLODONG

Reçu en préfecture
le 21/11/2022
Acte Exécutoire sous référence :
91-219106911-20221117-lmc17176H1-DE